

Le mur de pierre sèche de la Dent

Refait sauf erreur dès 2013 et achevé deux ou trois ans plus tard. De la belle ouvrage. Qui fait envie à celui qui ne pourra jamais avoir les finances nécessaires pour en faire autant sur sa propre propriété. Déséquilibre certain entre ce qui appartient au collectif, communes ou villages à la Vallée, et le privé. Chercher l'erreur ! Mais enfin, sachons passer outre sur ces incongruités, même majeures, et admirons ce qui est fait avec art, offre au paysage de se renouveler et donne au promeneur l'occasion directe de renouer de visu avec son patrimoine.

Les murs de pierre sèche mis en place pour la plupart dès le début du XVIII^e siècle. Des exceptions concernent toutefois des murs de même type plus anciens. Voir à cet égard le volume III (1971) de l'histoire de la commune du Chenit par Auguste Piguet.

Des murs qui avaient eu depuis longtemps l'occasion de se dégrader et qui n'étaient en fait plus guère que des tas de cailloux informes. On en voit même qui ont perdu leur fonction de limites, celles-ci ayant pu changer au cours des âges, suite surtout, pour ce qui concerne les propriétés privées, au rachat des droits de bochéage. Alors les communes obtinrent des parcelles prises sur le privé, du 10 % de la surface totale en général, petites enclaves que l'on nomma dès lors cantonnements.

Toute une littérature existe sur les murs de pierre sèche¹.

En ce qui concerne le mur supérieur de la Dent, il sépare la montagne de la Dent, propriété de la commune de Vaultion, de celle de la Petite-Dent-Dessus, propriété du village du Pont. Nos artisans ont fait merveille en réutilisant sans doute les pierres anciennes pour l'intérieur du mur, et pour l'extérieur, soit usant des matériaux pris directement sur le pâturage, les trous en font foi, soit en amenant des pierres de carrières plus lointaines. C'est là un travail énorme qui vaut son prix. A cet égard posons le coût au mètre linéaire à plus de deux cents francs. Ce qui offre de comprendre que si vous étiez un privé, situation posée au début de cet exposé, et que vous possédiez un alpage mesurant trois km de circonférence, il vous en coûterait plus pour refaire la totalité du mur – 3000 x 200.- = 600 000.- - que vous n'en retireriez de la vente de votre montagne !

Mais abrégeons, et retournons une nouvelle fois sur la Dent pour observer le paysage, la Vallée est si belle et le Mont-Blanc, pourvu qu'on l'aperçoive, si majestueux, et jetons aussi un nouveau coup d'œil sur ce mur qui est désormais, mais pour combien d'années, une belle ligne blanche courant sur cette dernière pente.

¹ Consulter en particulier sur internet : histoirevalleedejoux.ch



C'était en 2013. Toute la partie supérieure du mur était encore à refaire. Une barrière de fil de fer, avec pieux de même métal, la recouvrait.



Ce qu'il advint dès après 2013.





Que dire d'un tel paysage ? Et que dire aussi de ceux qui voudraient le ficher en l'air !



Retour en arrière de 110 ans. Le mur séparant l'alpage de la Dent, propriété de la commune de Vaulion, et celui de la Petite-Dent, propriété du village du Pont, semble neuf.



Au Sommet de la Dent de Vaulion

Un peu plus haut vers le sommet. Le mur reste encore flambant neuf.



Sommet de la Dent de Vaulion.
Vue sur la Vallée de Joux. Vue aérienne

Un demi-siècle plus tard, années cinquante, il apparaît encore vaillant mais néanmoins entamera une lente dégradation due surtout au travail d'érosion mené par le vent, les pluies et les neiges, le gel, et naturellement les touristes qui l'enjambent malgré la barrière de fil de fer et font tomber des pierres qu'ils ne remettent pas en place.



Ces deux là ne se soucient nullement des murs ! Peinture de Amiguet, 1922-1923, église des Charbonnières.